

Mèze mag

Bulletin municipal de la Ville de Mèze n°57 • Avril 2021

Mèze - Sète en bateau-bus



Le mot du Maire



La crise sanitaire pèse toujours fortement sur nos vies, sur notre moral, sur nos activités. Elle touche encore très durement les professionnels de la restauration, des cafés, du tourisme... Elle nous empêche d'avoir des perspectives claires sur l'organisation des manifestations culturelles, festives, ou sportives au moins jusqu'au début de l'été.

Mais, malgré ce contexte pour le moins difficile, il est réconfortant de constater que les Mézois font preuve de solidarité, de ténacité, de courage, de compréhension et de patience. Et je le sais, dès que les contraintes s'assoupliront, toute la population aura à cœur de profiter à nouveau de tout ce qui fait notre bonheur de vivre à Mèze.

En attendant ces jours meilleurs, l'équipe municipale est plus active que jamais et les services municipaux travaillent d'arrache-pieds pour améliorer sans cesse votre quotidien. Je tiens à saluer leurs efforts.

De beaux projets pour l'avenir de Mèze

Dans ce bulletin municipal, nous vous présentons les grandes lignes du budget principal de la Ville pour l'année 2021. Nous pouvons nous appuyer sur une situation financière saine pour investir toujours plus, sans augmenter la pression fiscale et en poursuivant le désendettement de la commune. Un challenge dont nous pouvons être fiers et qui nous permet d'être pleinement dans l'action avec de beaux projets pour l'avenir de Mèze.

Comme au bon vieux temps des bateaux à vapeur

Et, depuis 2017, notre Ville peut compter sur la puissance de Sète agglomération pour faire émerger des réalisations qui étaient auparavant hors de notre portée. Mèze a bénéficié de plus de 7 M€ depuis 4 ans et 12,5 M€ sont programmés sur les prochaines années. Exemple concret, le lancement, dès le mois de juin, de la liaison Mèze - Sète en bateau-bus. Un projet que beaucoup espéraient depuis plusieurs années et qui trouve aujourd'hui son aboutissement. Je suis, comme vous, impatient de pouvoir rendre visite à nos amis Sétois comme au bon vieux temps des bateaux à vapeur.

Henry Fricou, Maire de Mèze



Édito & sommaire	p. 2
Finances	p. 2-3
Transport public	p. 4-5
Ville en mouvement	p. 6-7
Environnement	p. 8-9
Incivilités	p. 10-11
État civil & Tribune libre	p. 12
Brèves	p. 13
Jeunesse	p. 14-15
Sport	p. 16-17
Culture	p. 18-19
Festivités	p. 19

Conseil municipal Un budget sérieux et dynamique

Le budget 2021 de la Ville de Mèze a été voté en conseil municipal le 17 mars. « *Tenant compte des incertitudes liées à la crise sanitaire et à la disparition de la taxe d'habitation, ce budget est marqué par le sérieux et la prudence* » commente le maire de Mèze. « *Mais, grâce à d'importants efforts de gestion et de maîtrise des dépenses réalisés depuis plusieurs années, la municipalité peut s'appuyer sur une situation financière saine. Ce qui permet de présenter un budget ambitieux et dynamique avec des investissements à la hausse, la poursuite du désendettement, des impôts locaux qui n'augmentent pas, le maintien de la qualité du service public...* », se félicite Henry Fricou.

Les points clés du budget 2021

- Pas d'augmentation de la pression fiscale sur les ménages, comme c'est le cas depuis 2003.
- Un désendettement de la commune qui se poursuit : - 471 000 € de dette fin 2021 (- 6,5 M€ depuis 2010).
- Un niveau de dépenses d'équipement de 3,4 M€, en progression de 729 000 €.
- Une baisse des charges financières (intérêts d'emprunts) : - 6,66 %
- Le maintien du niveau des subventions aux associations afin de préserver leur rôle essentiel dans la vie locale.
- Une maîtrise des charges générales (assurances, prestations de service, achats divers...).
- Une épargne brute prévisionnelle de 1,47 M€ qui couvre l'annuité de la dette ainsi que 423 000 €* de dépenses exceptionnelles liées à la crise sanitaire.

Les principaux projets au budget 2021

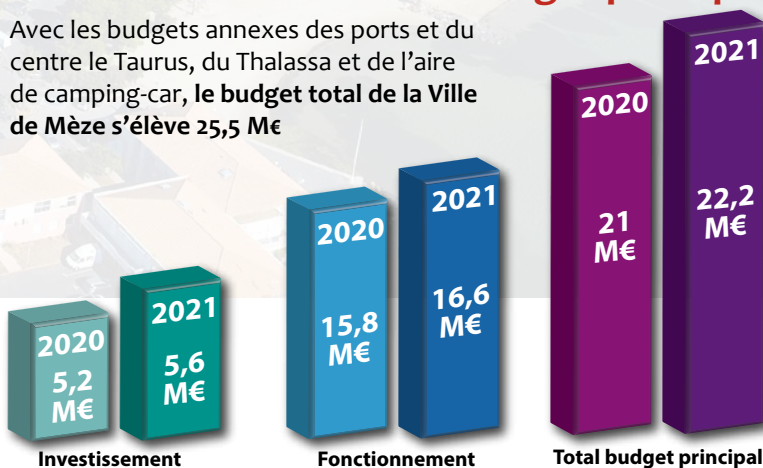
- Rénovation des halles.
- Poursuite de la rénovation de l'église Saint-Hilaire.
- Travaux de voirie : rue Pierre et Auguste Massaloup, rue Charles Trenet, Chemin de l'Étang, carrefour des Frères Argand, rue Sadi Carnot, quartier du Moulin, rue de la Pyramide, trottoirs Courriers du Printemps, travaux de mise en accessibilité.
- Cheminement piéton de la ZAC des Costes à la RD 613.
- Voie verte du chemin Cague Loups.
- Rénovation des chemins ruraux.
- Aménagement d'une salle du patrimoine au château de Girard.
- Aménagement de gîtes au Sesquier pour le rassemblement des ALE.
- Étanchéité des tribunes du stade du Sesquier.
- Rénovation de l'éclairage public à Montmèze, impasse de l'Enclos et Esplanade.
- Poursuite de la mise en accessibilité des bâtiments communaux.
- Poursuite de l'aménagement des espaces verts avec plantation d'arbres.
- Extension du skate park.
- Création de jeux d'enfants et modules sportifs au Sesquier.
- Développement du réseau de vidéo protection.

*Covid : un coût de 423 000 € pour la collectivité

Le coût des dépenses de la collectivité directement liées à la crise sanitaire s'élève à 423 000 €. Outre l'achat de masques et autres fournitures liées aux mesures de protection de la population, plus de 380 000 € ont été attribués au centre de restauration Le Taurus et aux crèches du CCAS afin de maintenir l'emploi malgré la baisse d'activités due à la Covid.

Les « GROS chiffres » du budget principal

Avec les budgets annexes des ports et du centre le Taurus, du Thalassa et de l'aire de camping-car, le budget total de la Ville de Mèze s'élève 25,5 M€



Agglo

7 MILLIONS D'EUROS

C'est le montant global des interventions réalisées par Sète agglomération Méditerranée sur la commune de Mèze depuis le 1^{er} janvier 2017 (date de la fusion Thau agglo – CCNBT). La démonstration que la nouvelle intercommunalité permet à Mèze de réaliser des projets qui étaient autrefois hors de portée.

Quelques montants :

- Transports collectif et scolaire.....	350 000 €
- Arrêts de bus	61 000 €
- Future navette maritime	500 000 €
- Réhabilitation de l'Écosite.....	930 000 €
- Restructuration de l'office de tourisme.....	190 000 €
- Déchetterie de Mèze	87 000 €
- Amélioration de l'habitat.....	400 000 €
- Logement social	467 000 €
(+ 1,9 M€ de garanties d'emprunts pour les bailleurs)	
- Médiathèque	148 000 €
- Festival de Thau	170 000 €
- Fonds de concours (travaux)	500 000 €
- Estivales de Thau.....	75 000 €
- Gestion de la Conque.....	7 000 €
- Cours d'eau.....	152 000 €
- Pluvial	770 000 €
- Eau potable.....	523 000 €

12,5 MILLIONS D'EUROS

C'est le montant des prochaines réalisations programmées par l'agglo sur Mèze pour les prochaines années :

- Future piscine de Mèze	9 M€
- Suite de la réhabilitation de l'Écosite (2021)	1,35 M€
- Cours d'eau et espaces naturels	457 000 €
- Eau potable (2021)	900 000 €
- Subventions d'équipements - Fonds de concours	750 000 €

Navette maritime Sète – Mèze :

Une liaison de transport public Sète – Mèze sans bouchon ni feu rouge, avec pour seul paysage, les eaux de la lagune de Thau.

Cette promesse sera bientôt une réalité grâce au lancement du bateau-bus par Sète agglomération Méditerranée.

Le service de navette maritime va faire l'objet d'un test grandeur nature d'une durée de six mois, du 7 juin au 27 novembre 2021.



François Commeinhes, président de SAM et Henry Fricou, maire de Mèze, lors d'un essai de traversée Mèze-Sète à bord de la future navette.



Les tarifs

Ticket aller simple	3,00 €
Ticket aller/retour	5,00 €
Carnet 10 tickets	20,00 €
Abonnement 1 mois	35,00 €
Enfant de moins de 6 ans	gratuit

Les horaires

Mèze - Sète

Départ Mèze	6h20	8h00	9h50	12h20	14h10	15h50	17h30
Arrivée Sète	7h00	8h40	10h30	13h00	14h50	16h30	18h10

Sète Mèze

Départ Sète	7h10	9h00	11h30	13h20	15h00	16h40	18h25
Arrivée Mèze	7h50	9h40	12h10	14h00	15h40	17h20	19h05

6 mois de test grandeur nature

La traversée durera environ 35 minutes entre le quai Descournut à Mèze et le quai de la gare de Sète (avant le pont de la gare). Le rythme des voyages sera de 7 allers/retours quotidiens avec des horaires adaptés aux travailleurs et en phase avec les horaires de trains. Le bateau-bus fonctionnera 6 jours sur 7 et 7 jours sur 7 en juillet et août.

Un navire de 95 places dont 70 couvertes

La navette maritime sera assurée par la société Sète Croisières à bord du Canauxrama V, un navire d'une capacité de 95 places, dont 70 entièrement couvertes. Il sera accessible aux

personnes à mobilité réduite. Un espace est prévu à l'arrière du bateau pour l'embarquement des vélos, poussettes...

Une nouvelle alternative de transport public

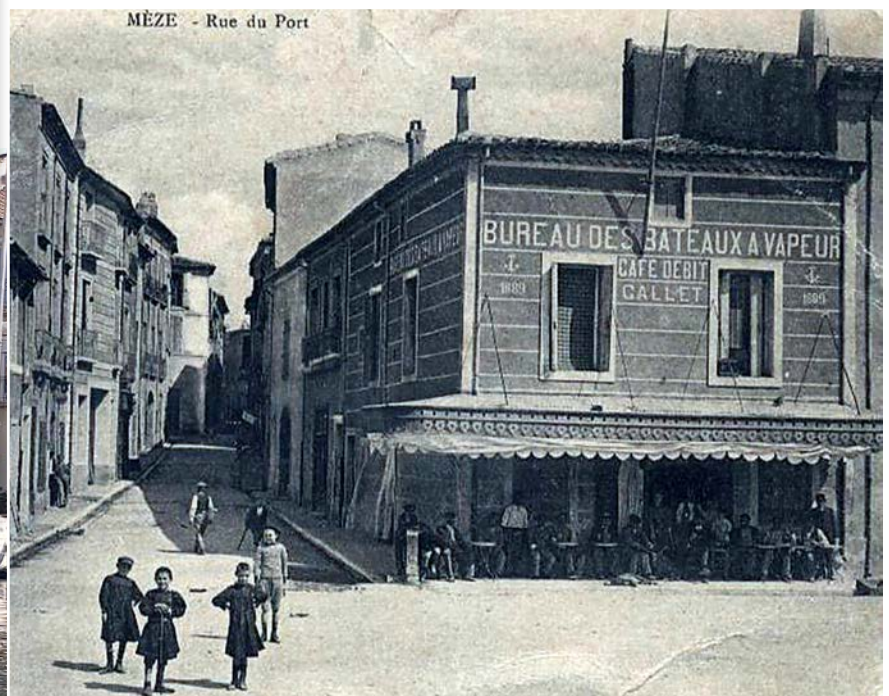
Cette phase expérimentale sera mise à profit pour évaluer l'incidence des conditions météo sur les temps de trajets, le profil et les attentes des passagers, les temps d'embarquement et de débarquement etc., et, à terme, pour envisager la pérennisation de la navette maritime Sète – Mèze comme une nouvelle alternative au réseau de transport de l'Agglo.

Comme au « bon vieux temps » des bateaux à vapeur

À la fin du XIX^e siècle, à la grande époque de la tonnellerie, une ligne de bateaux à vapeur effectuant la liaison Mèze-Cette est créée. Durant plus de 60 ans, les navires assuraient, six fois par jour, le transport de futailles et de passagers.

Ces bateaux appartenant à la Société Maritime de Mèze pouvaient embarquer une centaine de passagers. Sur la façade de l'ancien Café Gallet, place Camille Vidal, l'enseigne du « Bureau des bateaux à vapeur » a été conservée.

Après-guerre, la concurrence du transport routier a eu raison de la liaison maritime. Un seul bateau a continué à assurer le transport jusqu'en 1951.



193. MÈZE (Hérault) — Vue du Port



Rénovation de l'église : après le clocher, la façade principale



Le montant global des travaux s'élève à environ 550 000 €. Pour cette opération, la Ville de Mèze bénéficie d'une aide financière de l'État de 136 400 € dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux.

Les effets du temps ont rendu nécessaire un chantier de restauration d'envergure de l'église Saint-Hilaire et de son clocher. En mai 2020, la Ville de Mèze, propriétaire du bâtiment, a lancé des travaux par la rénovation extérieure et intérieure du clocher de Mèze. Le clocher a ainsi retrouvé une nouvelle jeunesse. Afin d'assurer une étanchéité parfaite, la toiture du clocher, autrefois minérale, a été entièrement protégée par une couverture en zinc. Le campanile métallique qui porte la cloche a été renforcé et traité pour résister aux effets du temps et des intempéries. L'intérieur de la tour a également fait l'objet d'une profonde rénovation. Les travaux continuent actuellement avec la rénovation de la façade principale et du porche. Deux autres phases de travaux suivront pour redonner à ce fleuron du patrimoine local tout son lustre : la rénovation de la façade sud et le chœur de l'église.



LE BASSIN D'ORAGE BIENTÔT ACHEVÉ

Les épisodes de fortes pluies peuvent entraîner une saturation des réseaux d'eaux usées et provoquer des déversements d'effluents dans le milieu naturel. Pour les communes du territoire de Thau, la proximité de la lagune et des activités conchylicoles rend ce type d'incident plus délicat qu'ailleurs.

C'est la raison pour laquelle Sète agglomération Méditerranée a lancé un programme de construction de plusieurs bassins d'orage

connectés aux réseaux d'assainissement de Mèze, Loupian et Gigan. Les travaux entrepris depuis plusieurs années par l'agglomération ont déjà divisé par 5 le risque de malaïgue sur l'étang. Ils se poursuivront dans le cadre d'un plan de réduction des rejets doté de 19 M€.

Le 4 février, une visite officielle a eu lieu sur le chantier de construction du bassin d'orage de Mèze, situé à proximité du poste de relèvement du terrain de tambourin. Autour de François Commeinhes, président de SAM, étaient présents les maires de Mèze, Loupian, Gigan, le président du Syndicat Mixte du Bassin de Thau, l'Agence de l'Eau et les entreprises impliquées dans la conception et la réalisation de l'ouvrage.

Le principe du bassin d'orage est très simple : une cuve de 235 m³ récupère le trop-plein lorsque cela est nécessaire puis réinjecte les effluents dans le réseau d'assainissement aussitôt qu'il n'est plus en tension.



Le coût du bassin d'orage de Mèze s'élève à 525 000 € HT financé à 50 % par Sète agglomération et à 50 % par l'Agence de l'Eau.



L'ALLÉE PRINCIPALE DU CHÂTEAU REVALORISÉE

L'aménagement et l'élargissement de l'allée principale du parc du château de Girard se terminent. Les services techniques et espaces verts de la Ville ont planté deux alignements de huit tilleuls. Ces arbres déjà âgés de 15 à 20 ans offriront rapidement de belles qualités ornementales. Il s'agit d'une essence particulièrement adaptée aux parcs et jardins. Ces tilleuls arborent une floraison couleur crème, parfumée, mellifère et très appréciée des papillons. L'allée centrale est élargie et dotée d'un revêtement naturel, de bancs et de candélabres. De nouvelles haies longeront cet espace.



Daniel Rodriguez, adjoint à l'urbanisme et
Lysiane Estrada, adjointe à la transition écologique

UNE PISTE CYCLABLE CHEMIN CAGUE LOUPS

Les services techniques de la Ville de Mèze créent actuellement une liaison voie verte entre les pistes cyclables du chemin des Costes et celle du chemin du Romany. La Ville a d'abord procédé à acquisition des terrains. Les travaux consistent à élargir et terrasser le chemin Cague Loups afin de sécuriser les passages des cyclistes et des piétons. Un arrêt de bus avec un accès pour les personnes à mobilité réduite sera également installé pour renforcer l'accessibilité des transports en commun dans ce quartier. Ce chantier s'inscrit dans les actions du programme éco-mobilité mené par la municipalité.

ZAC DES COSTES : UN CHEMINEMENT SÉCURISÉ JUSQU'À L'ARRÊT DE BUS

La réalisation du cheminement piéton qui reliera la ZAC des Costes jusqu'à l'arrêt de bus de la RD613 s'achève. Les services techniques de la Ville de Mèze ont délimité le chemin sécurisé du côté de la ZAE du Mas de Garric. L'accotement qui longe la RD158 a ensuite été élargi et la glissière de sécurité déplacée. Cet aménagement se terminera avec la création d'un passage piéton, l'installation de candélabres, de balises réfléchissantes et de panneaux de signalisation. Les usagers des transports en commun pourront ainsi emprunter cette voie en toute sécurité.

Coût de l'opération : 85 000 €

LE SERVICE ESPACES VERTS, BIENFAITEUR DES ABEILLES



Le service espaces verts de la Ville de Mèze renouvelle actuellement les plantations longeant le boulevard Ernest Massol. Les anciennes haies ont été remplacées par des plantes mieux adaptées au climat méditerranéen et ne nécessitant ni engrais, ni pesticide. La plantation de fleurs mellifères permet de nourrir, tout au long de l'année, les papillons, abeilles et autres insectes butineurs. Toutes ces actions participent à la défense de l'abeille et de l'environnement et répondent aux critères du label Apicité.

Ce nouvel aménagement permet également d'améliorer la visibilité des automobilistes sortant des lotissements et des nombreux piétons et cyclistes empruntant la piste verte. Une délimitation en ganivelles a été installée pour protéger les plantations et la voie cyclable.

Mèze teste le bio composteur collectif

Mèze est la première ville de l'agglomération à expérimenter un bio composteur collectif.

Ce bio composteur, installé au château de Girard, a été totalement pensé et conçu par les stagiaires de l'Ardam, chargés également de former les familles volontaires et les référents techniques du projet : Lorelei Menie de l'épicerie la Petite Balançoire, Joël Barberane et Lysiane Estrada, adjointe à la transition écologique. Une dizaine de familles participent aujourd'hui à l'expérimentation. Le compost ainsi obtenu pourra être utilisé dans les jardins.

Un projet 100 % collaboratif qui s'inscrit dans l'objectif 0 déchet visé par la municipalité.



LE NOURRISSAGE DES OISEAUX DÉSORMAIS INTERDIT

Les habitants de Mèze sont de plus en plus nombreux à exprimer leur agacement face aux nuisances sanitaires, olfactives et visuelles engendrées par la pullulation des pigeons en cœur de ville. Les dépôts de graines et autre nourriture sont l'une des principales causes de cette prolifération. Le travail du service municipal de propreté urbaine est particulièrement impacté par ce fléau.

Face à cette situation, le maire de Mèze a pris un arrêté municipal interdisant les jets et dépôts de nourriture destinés aux pigeons, autres volatiles et, de manière plus générale, aux animaux errants où vivants à l'état sauvage. Il s'applique désormais sur tout le territoire communal, aussi bien privé que public. Cette démarche a été initiée par Catherine Borie, conseillère municipale déléguée à la condition animale qui travaille en lien étroit avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) Occitanie.



Conformément au règlement sanitaire départemental, les contrevenants s'exposent à une contravention pouvant s'élever à 450 Euros.

MÈZE, « VILLE PILOTE » DE LA VALORISATION DES CHEVEUX

Considérés comme des déchets sans utilité, les cheveux coupés peuvent en fait être valorisés. Dans le cadre d'un partenariat avec Sète agglomération et les salons de coiffure mézois, Mèze devient « ville pilote » du territoire de Thau pour le recyclage des cheveux. Aujourd'hui, 12 salons participent

à l'expérience. Plutôt que de jeter les cheveux coupés de leurs clients, les coiffeuses les récupèrent et Capillum se charge de la collecte. L'objectif de la Ville de Mèze est que 100 % des cheveux coupés dans les salons de Mèze soient, à terme, valorisés.



De gauche à droite : Chantal Falcon, adjointe au commerce, Olivia Zambrana, coiffeuse mézoise, Clément Baldellou, gérant de la société Capillum et Lysiane Estrada, adjointe à la transition écologique.

Que deviennent les cheveux coupés ?

Capillum collecte et valorise chaque cheveu dans trois domaines d'application différents :

le domaine médical qui exploite l'élément de base du cheveu : la kératine ;

la dépollution des eaux et sites industriels. Le cheveu a la capacité de pouvoir absorber 8 fois son poids en hydrocarbures ;

l'agriculture, en proposant des alternatives écologiques aux produits plastiques utilisés.

Deux domaines viticoles Mézois labellisés

En janvier, les domaines viticoles Les Yeuses et de Belle Mare à Mèze ont reçu la certification « **Exploitation de Haute Valeur Environnementale** ». Cette mention, délivrée par le ministère de l'agriculture, valorise les agriculteurs pour leurs pratiques respectueuses de l'environnement (sol, eau, biodiversité...). La Haute Valeur Environnementale (HVE) correspond au niveau le plus élevé de la certification environnementale des exploitations agricoles.



Au domaine Les Yeuses, Magali et Sylvain Dardé ont été inspirés par le bon sens paysan de leur père Jean-Paul et Michel : « Depuis une dizaine d'années nous replantons des haies pour favoriser la biodiversité. Aujourd'hui, nous arrêtons l'emploi d'herbicides sur 2 parcelles pour essayer d'aller plus loin dans l'agriculture verte ».



Benjamin Baudry, directeur d'exploitation du Domaine de Belle Mare : « Cette distinction permet au domaine de Belle Mare de prendre un virage et d'entrer dans une nouvelle ère. Notre richesse, c'est notre terre ! »

Frelon asiatique : la Ville va financer la destruction des nids chez les particuliers

La Ville de Mèze va désormais financer à hauteur de 50 % la destruction des nids de frelons asiatiques chez les particuliers. En matière de lutte contre cette espèce invasive, la destruction des nids par une entreprise spécialisée reste encore la méthode la plus efficace.



QUE FAIRE EN CAS D'OBSERVATION D'UN NID DE FRELON ASIATIQUE ?

Le nid du frelon asiatique est plutôt sphérique et peut mesurer jusqu'à 1,20 mètre de haut. Il est construit la plupart du temps en hauteur, à plus de 10 mètres d'altitude, souvent à la cime des arbres. S'il est susceptible d'être dangereux pour les personnes, il faut le faire détruire par une entreprise spécialisée et surtout ne pas tenter d'intervenir soi-même.

La Ville de Mèze subventionnera 50 % du coût de destruction du nid chez les particuliers.

Contact : techniques@ville-meze.fr



Le triste constat des incivilités quotidiennes à Mèze.

Stop aux incivilités : la brigade civique sur le pont

- Déjections canines
- Excès de vitesse
- Stationnement gênant
- Dépôts sauvages
- Mégots de cigarettes
- Nuisances sonores
- Déversements de polluants
- Dégradations
- Vandalisme
- Abandon de débris

« Les incivilités nuisent à la qualité de vie des Mézois et coûtent plus de 300 000 € par an à la collectivité » explique Didier Aspa, adjoint à la sécurité, « malgré les campagnes de sensibilisation, et les appels répétés au civisme, les règles les plus élémentaires de vie commune ne sont toujours pas respectées. »

Face à ce constat, la Ville de Mèze a décidé d'intensifier le dispositif de patrouille civique de sa police municipale. Le dialogue et la sensibilisation sont privilégiés mais les contrevenants pris en flagrant délit d'actes d'incivilités seront systématiquement verbalisés.

Chien tenu en laisse, dans une zone de promenade autorisée, déjection canine ramassée : voici le parfait exemple du promeneur modèle.

Pour rappel, les promenades en bord de plages (Jardin Montet et Allée Vassiliu) sont interdites aux chiens, même tenus en laisse. Des panneaux signalent cette réglementation sur les sites concernés.



DÉCEMBRE 2020

Naissances

Nathan BLAZQUEZ PICQ, Luna COSTESSEC, Nâthan NIEMENCK, Anakéïa NIEMENCK, Maëly ARCHIMBEAU, Victoria GEORGE COURTES, Marin LEININGER, Gabin MARGNOUX.

Mariages

Jordy REILLES et Mandy HERRERA.

Décès

Claude ZECH, 76 ans, Époux GARCIA ; Daniel HERZOG, 72 ans, Epoux BAHIDDINE ; Michel ARMENTIER, 70 ans ; Patricia RICHAUD, 63 ans, Veuve URENA ; Colette FAUGÉ, 87 ans ; Roberte FALCON, 84 ans, Epouse BAESA ; François MATÉOS, 94 ans, Époux CIFRE ; Pauline TURANO, 86 ans, Veuve MALTESE ; Emilienne ROMANO, 90 ans, Veuve PEREZ ; Geneviève HOWLETT, 96 ans, Veuve RICARD ; Claudette SANTER, 85 ans, Epouse WAILL ; Romain SOULIÉ, 41 ans ; Madeleine CIFRE, 86 ans, Veuve MATÉOS ; Alain LEDARD, 68 ans, Époux DECOBERT.

JANVIER 2021

Naissances

Alma HERÉDIA, Raphaël CARTIER, Lino VENDRAMIN.

Mariages

Laurent FRAISSINE et Cindy SWIT ; Philippe DAZIANO et Patrice GENTY

Décès

Mauricette COURTEQUISSE, 83 ans, Veuve BAQUÉ ; Arlette LINARES, 93 ans, Veuve CAZANOVA ; Michel BOUCHER, 87 ans, Epoux DURFORT ; Alain LEDARD, 68 ans, Epoux DECOBERT ; Jean-Pierre HENRY, 70 ans ; Danièle GEORGE, 71 ans ; Claire LEMERCIER, 95 ans, Veuve BRUN ; Christian BUNOUST, 63 ans ; Simion DOSAN, 56 ans ; Paule MONIEZ, 85 ans, Veuve BERNETEAU ; François RODRIGUEZ, 49 ans ; Michel LAÏ, 56 ans ; Michel FAUVEL, 73 ans, Époux SKORUPSKI ; Joëlle GUARIN, 70 ans, Épouse DURIEUX ; Eugène NICOLAS, 83 ans, Epoux MAZON ; André REQUI, 64 ans, Epoux LIGNON ; Georges BÉNOR, 91 ans, Veuf TORRE ; Roger HORTALA, 94 ans, Veuf DÉFEND.

FÉVRIER 2021

Naissances

Rio MASSARÉ, Tango MASSARÉ.

Mariages

Mohamed DERHAMOUNE et Naoelle ZENASNI.

Décès

Bernard CAPART, 78 ans, Époux DELMAS ; Maria MUNOZ de la CRUZ, 89 ans, Veuve BEAULARD ; Vivian CAPDEVILA, 81 ans, Époux FOBIS ; Mohamed SOUALI, 70 ans, Époux SOUALI ; Ernest MONTORO, 72 ans, Veuf ALANZEAU ; Jean-Claude BASTIDE, 75 ans ; Marie-Thérèse AGUT, 92 ans, Veuve GARCIN ; Alex TAMAYO, 52 ans.

Tribune libre

Ces propos sont sous la stricte responsabilité de leurs auteurs (loi de démocratie de proximité du 27 février 2002).



Saisi par le groupe d'opposition Agir pour Mèze, le tribunal administratif a décidé, le 23 février dernier, d'annuler les élections municipales des 15 mars et 28 juin 2020.

Pour rappel, au second tour, les électeurs mézois avaient renouvelé leur confiance à Henry Fricou en donnant à la liste Ensemble vers 2026 la majorité des voix.

Le tribunal a motivé sa décision par la diffusion d'un tract le jeudi 26 juin 2020 présentant, selon ses conclusions, des « éléments de polémique nouveaux » auxquels le groupe Agir pour Mèze « n'a pas eu le temps de répondre ».

Pourtant, tous les sujets évoqués dans ce tract ont été au centre des débats durant toute la campagne, qu'il s'agisse des liens entre la liste Agir pour Mèze et le parti socialiste départemental, du détournement des masques commandés par la ville ou encore de l'étalement urbain des années 90-2000. Tous les électeurs de Mèze qui ont suivi cette campagne électorale ont pu le constater.

La majorité municipale a pris acte de cette décision. Mais ne la comprend pas.

C'est pourquoi Henry Fricou et les élus d'Ensemble vers 2026 ont décidé de faire appel devant le Conseil d'Etat. Le litige sera examiné par la haute juridiction administrative dans les prochains mois.

En attendant, la majorité municipale travaille sans relâche pour améliorer le quotidien des Mézois et applique le programme d'actions pour lequel elle a été élue.

Autour d'Henry Fricou, le groupe Ensemble vers 2026 est confiant sur le fait que le Conseil d'Etat revienne sur la décision du tribunal administratif de Montpellier et valide les élections.

Le choix des Mézois le 28 juin dernier serait ainsi respecté.

AGIR



De gauche à droite Philippe Curé, Audrey Imbert, Josepha Garcia, Thierry Baëza, Eve Gimenez Silva, Marcel Graine, Jean-Christophe Dalbigot, Annick Galibert.)

Chères Mézoises, Chers Mézois

Vous pouvez retrouver toute l'actualité des élus d'Agir pour Mèze sur notre lettre d'infos trimestrielle distribuée en version papier dans votre boîte aux lettres, mais aussi en vous inscrivant à notre newsletter sur newsagir34@gmail.com, sur notre site internet <http://www.agirpourmeze.fr/>, et notre Facebook Agir pour Mèze.

Nos élus restent bien sûr à votre dispositions et vous pouvez les rencontrer pour échanger, poser des questions ou faire part de vos interrogations par mail agirpourmeze2020@gmail.com ou en nous adressant vos courriers au bureau des élus minoritaires Impasse Nègre (place derrière les restos du coeur).

Les élus d'Agir pour Mèze



Conseil municipal : bienvenue à Nérیمان Bendria

Le conseil municipal a accueilli une nouvelle conseillère municipale, mercredi 17 mars. Il s'agit de Nérیمان Bendria, jeune mère au foyer particulièrement impliquée dans la vie locale, en tant que déléguée des parents d'élèves à l'école Clemenceau et que secrétaire adjointe au bureau du Mèze Stade Football Club. Au sein du conseil municipal, elle prendra en charge les actions liées au numérique et aux nouvelles technologies de communication, notamment à destination de la jeunesse. Nérیمان Bendria remplace Frédéric Perez.

LES RÉSIDENTS DU CLOS DU MOULIN VACCINÉS CONTRE LA COVID

La campagne de vaccination anti Covid a été menée en janvier et février dernier à l'Ehpad le Clos du Moulin.

Conformément aux prescriptions de l'Agence Régionale de Santé, 47 résidents qui ont souhaité bénéficier du vaccin, ainsi que 11 salariés et intervenants extérieurs, ont reçu leurs deux injections.

Le médecin coordonnateur de l'Ehpad le Clos du Moulin était présent durant toute la séance afin d'intervenir en cas de réaction allergique. Aucun effet secondaire n'a été constaté.



LA VILLE DE MÈZE S'ENGAGE POUR L'ÉGALITÉ DES FEMMES ET DES HOMMES

Monique Demichel, conseillère déléguée à la citoyenneté et à la laïcité et Lysiane Estrada, adjointe à la démocratie participative, proposeront au conseil municipal la signature de la Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale. Objectif : lutter à l'échelle communale contre les discriminations entre femmes et hommes, dans les secteurs éducatif, culturel, économique, social, urbanistique, numérique...

Dans le cadre de l'élaboration de ce projet, les élues mézoises ont rencontré Jocelyne Gizardin, adjointe au maire de la Ville de Sète et Myriam Reynaud, conseillère chargée de la condition féminine, pour aborder avec elles les actions mises en place depuis la signature de la charte par la Ville de Sète en 2019.



CONSEIL DE QUARTIER : C'EST PARTI !

La Ville de Mèze a lancé en début d'année la création des conseils de quartier. Ce nouveau dispositif de démocratie participative a séduit un grand nombre de Mézois puisque près de 200 personnes se sont inscrites pour participer à l'évolution de leur quartier autour de projets à dimensions sociale, urbaine, environnementale, économique et culturelle. Les premières réunions de rencontres et d'échanges se tiendront dès la fin du mois d'avril.



Ça bouge au skate park !

La Ville de Mèze procède actuellement à la rénovation et au développement du skate park. Benoît Sol, adjoint à la jeunesse et au sport, a consulté plusieurs pratiquants assidus afin de définir leurs besoins et leurs attentes. La Ville souhaite également impulser la création d'une association de passionnés de skate, bike et trottinette afin que la jeunesse prenne toute sa part dans le développement de ce lieu.



ACCUEIL DE LOISIRS : CET ÉTÉ, TOUS AU SESQUIER !

La Ville de Mèze adapte l'accueil des centres de loisirs pour respecter les règles liées à la crise sanitaire. Le centre du Sesquier accueillera, dès cet été, les enfants d'élémentaire et de maternelle. Les gîtes du Campotel vont être réhabilités et sécurisés avec la création d'un espace extérieur clôturé. Une nouvelle salle de restauration y est déjà aménagée. Cette organisation avait déjà montré son efficacité l'été dernier et va donc être développée pour accueillir à terme tous les enfants au Sesquier, les mercredis et les vacances scolaires.



Au Sesquier, les enfants s'épanouissent dans le respect et la découverte de l'environnement



ON S'ÉCLATE CHEZ LES MATER' !

Ateliers peinture, créations artistiques, comptines, chant, cinéma à l'ALE, jeux de jonglage, yoga, parcours de clown et d'acrobate, théâtre de papier « Kamishibai », spectacle de marionnettes, fête déguisée..., les petits ne s'ennuient pas à l'île mystérieuse. Une trentaine de jeunes mézois, âgés de 3 à 5 ans, ont été accueillis au sein du centre de loisirs pendant les vacances de février.



Les jeunes au cœur des projets

Un audit a été mené auprès des élèves mézois du CM2 à la troisième afin de proposer des activités répondant à leurs attentes. En parallèle, une « commission jeunes » a été créée. Les ados se réunissent une fois par mois pour débattre et proposer des activités à intégrer au programme d'animations.



Espace jeunes, pépinière de projets

Préparation des journées jeunesse et culture, stage de modelage de la terre, développement de la Junior association, actions de solidarité avec le Secours Populaire, sensibilisation au harcèlement scolaire et à l'égalité femme-homme, atelier pâtisserie, réalisation de court-métrage, projet musical, organisation de voyage, animations nature...

Les projets fusent à l'espace jeunes.

Les activités proposées visent à favoriser l'engagement, la responsabilisation et l'autonomie chez les ados. Ils permettent également un accès aux activités culturelles, sportives et de loisirs pour tous.

Et tous les jours en période scolaire, des ateliers gratuits sont proposés aux jeunes : futsal, accompagnement à la scolarité, séances multisports, atelier cuisine...



Tennis club : réfection des courts en terre battue

La Ville de Mèze a pris en charge un important chantier de réfection des deux courts en terre battue du Tennis Club Mézois.



Lionel Garcia, président du TCM est particulièrement satisfait : « Il y a plusieurs années que nous attendions la remise en état de ces terrains. Compte tenu de l'importante fréquentation des courts et du nombre de nos adhérents (300 en 2019), cette réfection devenait impérative. » Des années de jeu intensif et d'usures liées au vent et aux intempéries ont rendu ces terrains impropres à une pratique tennistique sécurisée. Un audit d'experts agréés par la Fédération Française de Tennis a conclu à la nécessité de reprendre entièrement deux des quatre couches qui composent un court en terre battue. Une entreprise spécialisée intervient donc actuellement pour la réfection complète des surfaces et la pose de nouvelles lignes. Les poteaux des filets sont également remplacés.



LE MÈZE SFC À L'HONNEUR



Benoît Sol, adjoint sport et jeunesse et Nérیمان Bendria, conseillère municipale, ont accompagné Gilles Phocas et Florian Sansone, dirigeants du Mèze Stade Football Club, à la maison départementale des sports pour la remise du « Label Jeune Espoir ». Cette distinction récompense les efforts du club pour l'encadrement des jeunes et pour la politique de formation menée par les dirigeants et les éducateurs.

Avec 370 licenciés, dont 225 enfants et 24 éducateurs, le Mèze SFC s'investit avec force dans la vie sportive de la commune et notamment en direction des jeunes. La Ville continue de soutenir le club avec le renouvellement de la convention d'objectifs et de moyens. Elle prévoit notamment la mise à disposition des stades, des locaux et une subvention annuelle de 37 800 €.

Irrigation des terrains : une étude de réhabilitation est en cours

Réseau obsolète et pression amoindrie : chaque été l'irrigation des pelouses du complexe sportif du Sesquier devient de plus en plus délicate. Afin de lutter contre la déperdition d'eau et de se doter d'un système plus performant, une étude technique et financière a été commandée par le service des sports de la Ville. Actuellement en cours, cette étude vise à définir les priorités en vue d'une réhabilitation complète du système d'arrosage, depuis sa source jusqu'aux terrains.

Natation en eau libre : Mèze, ville étape de la Thau Swim Trek

L'association Swim4sea travaille sur l'organisation, au mois de mai prochain, de la première course officielle de natation en eau libre dans la lagune de Thau. Une épreuve qui se déroulera sur 4 jours. Réduite à vingt compétiteurs pour s'adapter aux contraintes sanitaires, la « Thau Swim Trek » devrait en accueillir une centaine lors des éditions suivantes, avec l'objectif d'intégrer à terme le calendrier officiel de la fédération française de natation. Outre le volet sportif, cet événement développera un volet environnemental et culturel.



Marseillan – Sète à la nage...en passant par Mèze !



LES LIEUX D'ACTIVITÉS ADAPTÉS À LA CRISE SANITAIRE

Entraînements de volley-ball au stade du Campotel, séances de basket-ball sur le city stade, tai chi chuan, fitness, danse andalouse, danse de salon, country et salsa sous le préau photovoltaïque du Sesquier... les services de la Ville se mobilisent pour proposer aux associations mézoises des solutions alternatives à la pratique du sport en intérieur. « Il est primordial de proposer aux clubs des créneaux adaptés sur les installations municipales afin qu'ils maintiennent leur activité dans le respect des règles et contraintes sanitaires. » explique Benoît Sol, adjoint au sport.



CRÉATION DE CIRCUITS DE RANDONNÉE LABELLISÉS

La Ville de Mèze va créer des circuits labellisés de randonnée pédestre, VTT, cyclotourisme, équitation. Ces circuits sont particulièrement prisés, aussi bien par les touristes en quête de nature et d'authenticité que par un public local qui souhaite découvrir ou redécouvrir les richesses du territoire communal. Un travail est mené en collaboration avec l'office de tourisme intercommunal, les clubs locaux de randonnée et de sport pleine nature et la Fédération Française de Randonnée Hérault (FFR 34).

Le retour du Baphin

Durant quelques mois, le Baphin de Thau a répondu à l'appel du large. Mais de ce voyage initiatique, il a acquis une certitude. Celle que le port d'attache le plus beau, le plus accueillant restera, pour lui et à jamais, celui de Mèze.

Le Baphin de Thau est l'œuvre de l'artiste sculpteur Nicolas Jouas. Il avait séjourné à Mèze d'août 2017 à avril 2019 dans le cadre d'une exposition collective proposée par la galerie d'art « L'Arbre de Jade ». Henry Fricou,

connaissant l'attachement du public pour cette sculpture, a souhaité que le Baphin de Thau, nouveau totem du bonheur de vivre à Mèze, retrouve son emplacement.

De nouvelles tonalités naturelles ont été données par l'artiste au grand poisson de fer. Un vernis lui a ensuite été appliqué afin de le protéger durablement des embruns corrosifs du milieu marin... et lui donner tout l'éclat qu'il mérite.



LA « COOPÉRATIVE CULTURELLE » DE MÈZE SUR LES RAILS

La Ville de Mèze porte l'ambitieux projet de transformer l'ancienne cave coopérative viticole en un pôle pluridisciplinaire à vocation culturelle.

Cette « Coopérative culturelle », à rayonnement intercommunal, proposera d'accueillir, en un seul lieu, différentes pratiques artistiques et culturelles. La Coopérative culturelle devra également favoriser les relations intergénérationnelles et les liens entre les pratiquants des différentes disciplines artistiques et culturelles.

Elle pourra regrouper la médiathèque intercommunale, l'antenne mézoise du conservatoire de musique, une Micro-Folie (musée numérique), une salle de spectacle vivant, des ateliers d'artistes, des associations culturelles, un espace de rencontres et de convivialité, des ateliers de créations numériques, un espace de coworking...



Un comité de pilotage pour lancer le projet

Le maire de Mèze a décidé de confier la réflexion autour de ce projet à un comité de pilotage coprésidé par Nathalie Cabrol, adjointe à la culture et au patrimoine, Lysiane Estrada, adjointe à la transition écologique, développement économique et tourisme durable, et Monique Teyssier, présidente de l'association Jazzameze qui organise le Festival de Thau.

La création artistique sous toutes ses formes

À terme, l'ambition de ce projet est d'offrir aux habitants du Nord du bassin de Thau (Mèze, Marseillan, Loupian, Bouzigues, Villeveyrac, Montbazin, Poussan, soit 38000 habitants) et à la population touristique, un équipement culturel et artistique dédié à la pratique et la création sous toutes ses formes, favorisant le lien social et participant à la dynamisation du territoire.



Retrouvez l'agenda en ligne

En raison des contraintes liées à la crise sanitaire, de nombreuses incertitudes demeurent quant à l'organisation des événements culturels, sportifs, associatifs et festifs qui doivent se dérouler au printemps et en début d'été. Un agenda mézois mis à jour en fonction des annonces gouvernementales est à votre disposition sur le site de la Ville de Mèze : www.ville-meze.fr/agenda

Les bonnes nouvelles du Festival de Thau

La 31^e édition du Festival de Thau se prépare en se conformant à toutes les contraintes sanitaires. Elle se déroulera du 19 au 29 juillet à Mèze et en itinérance dans d'autres communes du territoire.

À Mèze, si les conditions sanitaires le permettent et si les restrictions concernant les événements publics sont assouplies, toute l'équipe du Festival proposera, dès le vendredi 21 mai à 18h au château de Girard, une soirée de préambule, avec une présentation en son et image des groupes programmés en juillet, suivie d'un concert, en accès gratuit !

Cet été, le 31^e Festival de Thau s'installera dans le parc du château de Girard le jeudi 22 juillet pour une grande journée et soirée familiale en accès gratuit, avec des animations, des ateliers et de la musique bien sûr !

Puis, les traditionnelles grandes soirées s'enchaîneront sur le port de Mèze, avec cette année, deux concerts par soir, dont voici, en avant-première, les 3 têtes d'affiche :



Suzane



Têtes Raides



Gaël Faye

Vendredi 23 juillet : Suzane
Samedi 24 juillet : Têtes Raides
Dimanche 25 juillet : Gaël Faye
À vos agendas !
Le reste de la programmation suivra...

FÉDÉRER AUTOUR D'UN PROJET CULTUREL

La Ville de Mèze a lancé, en partenariat avec Sète agglomération Méditerranée, une nouvelle initiative artistique et culturelle multigénérationnelle : **Le voyage de Pénélope**. Ce projet fédérateur est mené à la fois auprès des scolaires, des ados de l'espace jeunes et des résidents de l'Ehpad Le clos du moulin. Il comprend des ateliers de création d'un livre disque, l'organisation d'un concert ainsi qu'une collaboration avec l'ensemble musical Wallace et l'artiste sétois Topolino (Marc Combas). À Mèze, les enfants, les ados et les seniors participent actuellement à la composition de chansons pour la création d'un album.



REINE DE MÈZE : LE RÈGNE EST PROLONGÉ

La reine de Mèze, Kessy Vezien, et ses dauphines, Wendy Michel et Sarah Parisse, ont été élues le 28 février 2020. Malheureusement, en raison de la crise sanitaire, les jeunes filles n'ont pu représenter la Ville depuis leur élection. C'est pourquoi Véronique Bernal, conseillère municipale déléguée aux Festivités, leur a proposé de prolonger leur « règne » d'une année.



1^{ER} ET 8 MAI : METTEZ LA CAVALCADE À L'HONNEUR

Les contraintes sanitaires ne permettront malheureusement pas d'organiser le traditionnel corso cher au cœur des Mézois. Cependant, la Ville de Mèze et les acteurs de la cavalcade proposent un corso alternatif. Exposition photos, vidéos et rendez-vous interactifs animeront les journées des 1^{er} et 8 mai. La Ville propose, comme l'année dernière, à tous les amoureux du corso, de participer à une cavalcade virtuelle avec déguisements, chorégraphies et surtout, bonne humeur ! Les participants doivent envoyer, le lundi 26 avril au plus tard, une petite vidéo ou quelques photos d'ambiance : contact@ville-meze.fr

Les vidéos et les photos doivent être horizontales. Si votre fichier vidéo est trop lourd (+ de 8 Mo) pour être envoyé par email, merci de le transmettre par WeTransfer : <https://wetransfer.com/>



Festivités

Ville de Mèze et conchyliculture

une belle histoire d'amour



Ville de Mèze

